

ARCHIVES COMMUNALES

CADRE DE CLASSEMENT SIMPLIFIE

REFERENCES .- Code des communes ; loi du 29.4.1924 ; arrêté ministériel du 31.12.1926

A Bulletin des lois. Journal officiel

Leur conservation n'est obligatoire que dans les chefs-lieux de canton. Partout ailleurs, ils peuvent être détruits au bout de dix ans).

B Recueil des actes administratifs

Conservation dans les communes chefs-lieux de canton. Autres communes : éliminable après 10 ans (circ AD94-1 du 17/01/94).

C Ouvrages et revues d'administration

Les recueils, hors d'usage pratique, peuvent être éliminés ; aucun abonnement n'est obligatoire.

D Administration

1. Délibérations du conseil municipal.
2. Arrêtés du maire.
3. Administration de la commune. Inventaire des archives.
4. Contentieux de la commune. Assurances de la commune (responsabilité civile, bâtiments, etc.)

E Etat civil

Registres paroissiaux et registres d'état civil. Correspondance relative à l'état civil. Statistiques d'état civil. Nationalité. Naturalisation.

F Population. Commerce. Industrie. Agriculture

1. Population. Mouvement et recensement de la population.
2. Commerce et industrie.
3. Agriculture. Concours et comices agricoles. Déclaration de récoltes (blé, etc.), situation des récoltes. Calamités et sinistres. Elevage, bestiaux, abeilles et vers à soie. Caisse de compensation agricole (tableaux).
4. Foires et marchés. Ravitaillement. Boulangerie, boucherie. Charbons.
5. Statistiques.
6. Mesures d'exception. Moratorium. Versement de l'or. Bons de monnaies. Législation des loyers. Vie chère. Restriction à la consommation, bons et tickets de denrées.
7. Travail. Syndicats. Réglementation des heures et de la durée du travail. Salaires. Chômage. Grèves. Apprentissage. Travail des femmes et des enfants.

G Impôts. Cadastres

1. Impôts directs. Anciens et nouveaux cadastres. Assiette, répartition et perception des impôts. Réclamations.
2. Impôts extraordinaires.
3. Rapports avec les administrations financières. Postes, télégraphe et téléphone. Transport des dépêches. Poids et mesures. Déclaration des récoltes de vin.

H Affaires militaires

1. Recrutement. Recensement des classes. Tirage au sort. Conseils de révision. Mise en activité des classes. Ordres d'appel et sursis. Dispenses et soutiens de famille. Réfractaires. Mobilisation. Permissions. Inscription maritime. Préparation militaire.
2. Administration militaire. Gendarmerie. Troupes de passage. Réquisitions. Dégâts pendant les manoeuvres. Recensement des chevaux, des voitures et des automobiles. Pigeons voyageurs.
3. Garde nationale et sapeurs-pompiers.
4. Mesures d'exception et faits de guerre. Etat de siège. Défense passive. Contrôle de la circulation. Communiqués. Dépôt des armes. Nouvelles des militaires et oeuvres de guerre. Evacuation de la population et réfugiés. Indésirables et suspects. Cérémonies commémoratives. Logement de troupes alliées. Occupation étrangère. Réquisitions en temps de guerre et dommages de guerre.

I Police

1. Police locale. Rapports de gardes champêtres et de gardes forestiers. Fêtes et courses d'automobiles et de bicyclettes. Débits de boisson. Police des foires. Hôtels, auberges et garnis. Prostitution. Vagabondage. Mendicité. Chiens errants et rage. Crimes, délits, suicides. Funérailles, cimetières. Incendies, inondations. Usages locaux, glanages, bans de vendange, usagers dans les forêts, dépaissance. Chasse et pêche. Couverture en chaume.
2. Police générale. Réglementation de l'heure. Renseignements. Recherches dans l'intérêt des familles. Feuilles de signalement. Passeports. Emigration. Police du roulage. Association. Réunions publiques et privées. Loteries. Quêtes sur la voie publique. Espionnage. Etrangers. Nomades. Forains. Expulsions. Individus dangereux et interdits de séjour.
3. Justice. Simple police. Légalisations, certificats de résidence et de bonne vie et moeurs. Assistance judiciaire. Jury. Officiers ministériels. Exploits d'huissiers.
4. Dépôt de sûreté municipal.
5. Hygiène publique et salubrité. Médecins, pharmaciens, sages-femmes. Logements insalubres. Etablissements insalubres. Surveillance des eaux potables. Fraude sur les denrées alimentaires. Surveillance médicale des écoles. Vaccination. Maladies contagieuses et épidémies. Inspection des viandes, surveillance des étables, épizooties.

K Elections et personnel municipal

1. Elections. Listes électorales. Elections législatives. Délégués sénatoriaux. Elections cantonales et communales. Conseil municipal, maires et adjoints.
2. Personnel municipal. Statuts du personnel. Conseil de discipline.
3. Réceptions officielles. Distinctions honorifiques.

L Comptabilité de la commune

1. Budgets et comptes. Recette municipale.
2. Emprunts. Dons et legs. Revenus des biens communaux. Taxes. Permis de chasse.

M Biens communaux, édifices

1. Mairie, justice de paix, poids publics, abattoir, lavoirs, bureau de poste. Promenades. Statues. Monuments aux morts.
2. Eglise, chapelle, calvaire, presbytère, temples, cimetière (aménagement).
3. Asile de nuit, hôpital, hospice.
4. Ecoles (construction et entretien des bâtiments)

N Biens communaux, terres, bois, eaux

1. Communaux.
2. Bois communaux. Exploitation. Location de la chasse.
3. Eaux, sources, puits, fontaines, mares, abreuvoirs, étangs et marais. Biens nationaux, 1790 à l'an VIII.
4. Concessions au cimetière.

O Travaux publics. Voirie. Moyens de transport

1. Rues, places, ponts, égouts, conduites d'eau, canalisations de gaz et d'électricité. Eclairage de la voie publique. Puits. Chemins de grande communication, d'intérêt commun et de petite vicinalité. Chemins ruraux. Routes nationales et départementales.
2. Chemins de fer, tramways, autobus, diligences et omnibus, carrières.
3. Navigation et régime des eaux, rivières, canaux. Chemins de halage, digues. Bacs et bateaux. Cours d'eau non navigables, ruisseaux, irrigation. Usines et moulins.

P Cultes

1. Paroisses, curés et desservants, pasteurs, processions, sonneries de cloches.

Q Assistance et prévoyance

1. Bureau d'Aide sociale. Secours d'urgence. Voyageurs indigents.
2. Oeuvres charitables.
3. Hôpital. Hospice. Sourds-muets. Aveugles. Aliénés.
4. Caisse d'épargne. Assurance contre la grêle, l'incendie, la mortalité du bétail.
5. Lois d'Aide sociale. Retraites et pensions. Allocations aux familles des militaires. Soins médicaux aux mutilés et aux réformés. Accidents du travail. Aide médicale. Aide aux personnes âgées, aux infirmes, grands infirmes et aveugles. Aide sociale à l'enfance. Allocations vieillesse diverses. Assurances sociales et allocations familiales. Secours et soins aux victimes de la guerre.

R Instruction publique. Sciences, lettres et arts

1. Ecoles communales, asiles, écoles maternelles. Personnel. Logement des instituteurs. Caisse des écoles. Oeuvres postcolaires. Pupilles de la nation. Collège. Bourses. Ecoles libres.
2. Sociétés musicales. Bibliothèque municipale et bibliothèque populaire. Musée. Monuments historiques. Théâtres et cinémas.
3. Sport et tourisme. Sociétés sportives. Syndicat d'initiative. Terrains de jeu. Loisirs. Colonies de vacances. Fêtes populaires.

S Archives antérieures

Archives antérieures à 1790, autres que les délibérations, les registres paroissiaux et les archives cadastres (pour le cas où il n'y a pas de fonds spécial pour les archives anciennes)

Nota.- Le règlement général, article 32c, laisse la faculté de classer les archives peu importantes, simplement par mots typiques, sous lesquels se groupent les pièces de même nature. Les pièces réunies sous la même rubrique sont groupées dans un carton ou dans une case spécialement réservée à la rubrique ; un répertoire alphabétique renvoie au numéro du carton ou de la case.